



Programme de bourses postdoctorales

2023 - Concours 2

Objectif :

Soutenir le développement du Cirris en offrant aux membres chercheurs réguliers des bourses destinées aux stagiaires postdoctoraux dont le dossier est de grande qualité et dont la recherche est en lien avec les objectifs stratégiques du Centre et les clientèles desservies par l'établissement.

Informations :

1. Ce programme est un partenariat entre le Cirris et le membre chercheur qui dirige les travaux du stagiaire postdoctoral. Les bourses sont octroyées pour une période de 12 mois, et sont non renouvelables;
2. La bourse du Cirris est de 22 500\$. Le membre chercheur doit s'engager à fournir une contribution équivalente, soit de 22 500\$, sur la même période sous forme de bourse ou salaire (en incluant les avantages sociaux);
3. Si une offre de bourse est faite par un organisme externe au récipiendaire d'une bourse de ce programme (pour la même période en totalité ou en partie), il est tenu de l'accepter et d'en aviser la direction du Cirris immédiatement, en fournissant la preuve de l'obtention de la bourse. Si le montant de la bourse externe est inférieur ou égal à 10 000\$, la contribution du Cirris sera maintenue. Si le montant est supérieur ou égal à 30 000\$, la contribution du Cirris sera interrompue. Si le montant est situé entre 10 000\$ et 30 000\$, une décision sera rendue par la direction du Cirris en tenant compte de la période de chevauchement entre les bourses;
4. Les dossiers des stagiaires postdoctoraux qui débutent leur programme seront priorisés;
5. Le projet du stagiaire doit être en lien direct avec la mission du Cirris, et la ou le stagiaire doit travailler physiquement dans les locaux du Cirris.

Éligibilité :

1. Le programme est ouvert à tout stagiaire dont la direction principale est assurée par un membre chercheur régulier du Cirris.
2. Les titulaires d'un octroi doivent effectuer leur formation en recherche au lieu physique du milieu d'accueil. La formation à distance n'est pas autorisée.
3. Un membre ne peut avoir deux stagiaires postdoctoraux financés de façon simultanée via ce programme. Par contre, il peut tout de même soumettre une demande à ce programme (afin de planifier le financement éventuel d'un nouveau stagiaire postdoctoral) même s'il supervise déjà un stagiaire financé via ce programme.
4. La ou le stagiaire doit détenir, au moment de débiter le stage, un diplôme de doctorat (Ph.D.), et ce, depuis moins de deux ans (en soustrayant les interruptions admissibles tel qu'un congé parental ou pour raison de maladie). À noter que le Ph.D. ne doit pas avoir été complété au Cirris, ni à l'université d'attache de la personne assurant la supervision du stage post-doctoral.

5. La ou le stagiaire doit débiter son stage au plus tard le 31 juillet 2024, et doit être inscrit.e à son université d'attache en tant que stagiaire postdoctoral.

Exigences :

Pour fins d'examen du dossier par le Conseil de recherche, le chercheur doit soumettre une version électronique en un seul fichier PDF comprenant les documents suivants :

- a) Le **formulaire complété**;
- b) Le **curriculum vitae** complet et à jour du stagiaire;
- c) Les **attentes en matière de formation** (comment l'expérience antérieure profitera-t-elle au travail postdoctoral? ; objectifs de carrière; comment la formation attendue contribuera-t-elle à l'atteinte de ces objectifs? ; rationnel pour le choix du milieu de formation) (maximum de 7 000 caractères, incluant les espaces);
- d) Le **résumé du projet de recherche** du stagiaire, incluant son rôle dans le projet (maximum de 3 500 caractères (incluant les espaces), y compris les références);
- e) Une **lettre de référence** d'une personne ayant dirigé les travaux du stagiaire (p.ex. personne ayant dirigé les travaux au doctorat).

Pour soumettre une candidature :

Compléter le formulaire en format Word joint.

Les candidatures doivent être expédiées par courriel à administration@cirris.ulaval.ca en un seul document PDF au plus tard le **1^{er} novembre 2023**. Un accusé de réception vous sera retourné.

L'amélioration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de la société sont au cœur de la mission du Cirris. Notre centre croit fermement que la diversité est une source de richesse qui stimule la créativité et l'innovation. Par conséquent, le Cirris encourage vivement les personnes provenant de groupes sous-représentés en recherche à déposer leur candidature, notamment les personnes en situation de handicap.